

CHOISIR SON MASTER

Le master est un vrai tremplin vers la vie professionnelle mais comment faire son choix parmi tous les diplômes proposés ? Tour d'horizon de ce qu'il faut savoir pour se poser les bonnes questions.

Découvrir les masters

Choisir un master, c'est choisir une spécialisation en vue d'un projet. Avant de lancer tête baissée dans vos recherches, mieux vaut réfléchir à « l'après-études ». C'est cette réflexion qui va déterminer votre choix de formation et pas l'inverse!

La première étape consiste donc à **repérer les formations existantes** et à identifier celles qui correspondent à votre projet professionnel.

Avant de partir à la chasse aux informations,
- délimitez votre périmètre de recherche et demandez vous si vous êtes mobile,
- n'oubliez pas que le contenu des programmes est le critère le plus important, soyez donc attentifs aux intitulés qui peuvent être trompeurs,

-Pensez à croiser plusieurs sources et consultez de préférence des sites institutionnels, comme ceux mentionnés dans l'encadré.

Le master est un diplôme national de niveau bac+5 et un grade universitaire reconnu au niveau européen et délivré principalement par les universités.

Portail national des masters :

► www.trouvermonmaster.gouv

Il recense l'ensemble des diplômes nationaux de master :
Contenus des formations, modalités et calendrier des admissions. Il permet aussi d'engager, à l'issue des campagnes de recrutement, les démarches auprès des services rectoraux pour une proposition d'inscription au sein d'un master.

► **Masters à UT1**

Fiches diplômes sur le site UT1 rubrique « Formations » et « **Journée des masters** » organisée à UT1 en février.

Site de l'ONISEP et son moteur de recherche de formations (par niveau, domaine, modalité d'enseignement (alternance) et zone géographique)

► www.onisep.fr

► **Collections de l'Onisep ou du CIDJ**

Consultables au SUIO-IP. Ces collections permettent de découvrir facilement les métiers/secteurs et les diplômes correspondants.

► **Construire son projet professionnel ...**

... en **Licence de Droit** / SUIO-IP, cote 151 FOR
... en **Licence d'AES** / SUIO-IP, cote 153 FOR
... en **Licence d'économie** / SUIO-IP, cote 152 FOR

Poursuites d'études possibles et débouchés envisageables

Consultable au SUIO-IP et téléchargeable sur le site UT1 rubrique : Orientation/insertion

2 Définir son projet professionnel

Avant de faire son choix, il est nécessaire de se poser les bonnes questions.

Cette étape de réflexion passe par la connaissance de soi, du monde professionnel et des formations.

Le choix de votre master dépend avant tout de votre projet professionnel.

Se connaître soi-même

Il s'agit de se projeter dans l'avenir, de s'informer sur les secteurs, les métiers et les formations accessibles, mais c'est aussi **s'interroger sur ses priorités, ses choix de vie personnelle et professionnelle, ses valeurs et ses motivations.**

Cette étape de réflexion est incontournable pour choisir son master... et justifier ce choix lors des candidatures : la « solidité » de votre projet professionnel sera prise en compte dans votre lettre de motivation !

Par exemple se poser les questions sur :

- ▶ Qui vous êtes : vos traits de personnalité ?
- ▶ Qui vous voulez être dans votre travail : vos valeurs, vos motivations ?
- ▶ Ce que vous voulez faire concrètement : vos intérêts professionnels ?
- ▶ Dans quels secteurs/fonctions/structures, vous projetez-vous ?

Connaître son futur environnement professionnel

(secteur/ métier)

Réfléchir à votre projet doit permettre de **faire un choix en adéquation avec votre personnalité, votre parcours d'études et les métiers** que vous visez afin de rendre votre parcours cohérent.

Il est donc capital de se renseigner sur la fonction ou le secteur qui vous intéresse, de connaître son environnement, les spécialisations possibles, les compétences demandées, les secteurs qui recrutent, les structures potentielles, etc...

Le secteur/la fonction/le métier que je cible, est-il dynamique ?

Quelles sont les perspectives d'emplois ? etc...

Pour cela, **multipliez les rencontres et les échanges avec les professionnels** et renseignez-vous sur la conjoncture de votre secteur.

LA DÉMARCHE DE PROJET



▶ Les **manifestations** du SUIO-IP : Rencontrez des professionnels lors des Mini-conférences, ou des « Rdv Pro ».

▶ Le SUIO-IP propose toute l'année des **ateliers** gratuits pour construire votre projet, identifier vos qualités et vos motivations, et valoriser vos expériences.

▶ Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences est un outil numérique de construction, de création et de valorisation du projet. Présentation en Atelier. Accessible sur l'ENT.

Calendrier et inscription sur l'intranet d'UT1, rubrique Déroulement des études/ Insertion professionnelle.

▶ La **documentation** spécialisée du SUIO-IP sur les formations, les poursuites d'études, les métiers, les concours, la mobilité internationale et l'insertion professionnelle en consultation libre.

▶ **Catalogue en ligne :**

<http://suiou-ut-capitole.centredoc.fr>

▶ **Sites de référence :**

www.onisep.fr,

<https://cadres.apec.fr>

« Est-ce un bon master ? »

Comparer les formations... et mener l'enquête !

Débouchés et insertion professionnelle des diplômés

Tout étudiant souhaite réussir son entrée dans la vie active. Aussi, les conditions d'insertion des diplômés est un indicateur important. Toutes les universités et la plupart des écoles mettent à disposition les données relatives à l'insertion de leurs étudiants via leur site web.

► Insertion par filière et universités

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Rubrique Enseignement supérieur / Insertion professionnelle / Insertion pro. des diplômés de l'université. Taux d'insertion professionnelle des diplômés de M2 par universités et disciplines, 18 et 30 mois après leur diplomation.

► Insertion des diplômés d'UT1

www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/etudes-et-enquetes/

Emplois occupés et conditions d'emplois des diplômés d'UT1 dans les enquêtes réalisées par l'OFIP : Consultables au SUIO-IP cote 723 EMP ou sur le site d'UT1 :

Palmarès et classements

Les nombreux classements et palmarès doivent être consultés avec recul car leurs méthodologies sont souvent opaques ou au contraire trop basiques, et les critères retenus ne sont pas forcément les vôtres : par exemple la dimension internationale est un critère récurrent, mais est-il important pour votre projet ?

D'ailleurs, **quels sont les critères pertinents pour vous ?**

« Il n'y pas de bon ou mauvais master. C'est ce que vous en faites qui est important »

Responsable juridique chez Airbus

► Après la licence : choisir son master / SUIO-IP

Dossier consultable au SUIO-IP, cote 125 FOR et en ligne sur le site UT1 rubrique Orientation/insertion

Liens avec le monde professionnel

Au-delà des chiffres sur l'insertion des diplômés, d'autres éléments peuvent être pris en compte pour mesurer le « dynamisme » d'un master et son ouverture sur le monde de l'entreprise.

L'implication d'entreprises (par l'intervention de professionnels dans les enseignements, des projets de recherche) ou d'une **association de diplômés** sont des éléments à ne pas négliger, car ils constitueront votre premier réseau professionnel susceptible de servir de tremplin dans la vie active.

N'hésitez pas à prendre contact avec les associations de diplômés pour poser vos questions ou à **consulter les profils d'anciens sur les réseaux sociaux professionnels à titre d'exemples de carrières et de débouchés** (LinkedIn, Viadeo, **Réseau Alumni**).

Evaluation du HCERES

Le Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) diffuse des rapports d'évaluation où les universités mettent en avant les forces et les faiblesses de leurs cursus. Ils donnent entre autres des indications sur la place de la recherche, de la professionnalisation et de l'international. Les derniers rapports d'évaluation datent de 2014/2015.

► www.hceres.fr rubrique Publications / liste alphabétique des établissements

4 Préparer sa candidature avec le SUIO-IP

Enfin, ne sous-estimez pas le temps de préparation de vos candidatures. Si le dossier académique est important, le CV et votre lettre de motivation le sont tout autant ! Et la rédaction du CV et de la lettre prend du temps, surtout si vous faites plusieurs vœux. De plus, soyez attentif aux calendriers des campagnes d'admission qui sont propres à chaque université.

Cf. la plateforme :

► www.trouvermonmaster.gouv.fr

► Ateliers du SUIO-IP

Ateliers pour préparer sa candidature à partir du second semestre :

Calendrier et inscription sur l'intranet d'UT1, rubrique Déroulement des études/Insertion professionnelle.

5 Textes officiels

► Après la licence : choisir son master

Consultable au SUIO-IP cote 125 FOR et en ligne sur le **site UT1** rubrique Orientation/insertion

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de Master in JORF N°0035 (4 février 2014)

► Réforme de l'accès en master

LOI n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat in JORF n°0299 (24 déc. 2016)

► Régime dérogatoire à l'admission en M2

Décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master in JORF n°0122 (27 mai 2016)

Décret n° 2017-1334 du 11 septembre 2017 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master in JORF N°0214 (13 septembre 2017)

Un régime dérogatoire est accordé aux formations qui s'abstiennent de sélectionner à l'entrée de M1, mais décalent le curseur à l'entrée du M2.

► Droit à la poursuite d'études

Décret n° 2017-83 du 25 janvier 2017 relatif aux conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme national de licence non admis en première année d'une formation de leur choix conduisant au diplôme national de master se voient proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle in JORF n° 0023 (27 janvier 2017) Précisions sur la procédure de saisine du recteur académique.

Arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master in JORF N°0181 (04/08/2017)

Cette liste permet d'identifier les poursuites d'études possibles entre la L3 et le M1 permettant aux recteurs de faire des propositions aux étudiants refusés dans le M1 de leur choix.

► Aide à la mobilité

Décret n° 2017-969 du 10 mai 2017 relatif à l'aide à la mobilité accordée aux étudiants inscrits en première année du diplôme national de master in JORF N° 0110 (11 mai 2017)

Une aide peut être accordée aux étudiants inscrits pour la première fois en M1, dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence.

Arrêté du 21 août 2017 fixant le montant de l'aide à la mobilité accordée aux étudiants qui changent de région académique pour s'inscrire en première année de master après l'obtention de leur diplôme national de licence in JORF n° 0196 (23/08/2017)